



Hauptausgabe

L'Express/Feuille d'avis de Neuchâtel  
 2001 Neuchâtel  
 032/ 723 53 01  
 www.lexpress.ch

Medienart: Print  
 Medientyp: Tages- und Wochenpresse  
 Auflage: 18'431  
 Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 999.217  
 Abo-Nr.: 1095889  
 Seite: 15  
 Fläche: 72'463 mm<sup>2</sup>

# PARLEMENT Victoires et regrets des députés romands à Berne. Qu'avez-vous fait de vos 4 ans?



KLYSTONE



KEYSTONE

## FIN DU SECRET BANCAIRE

**Le secteur financier en mutation.** Trente ans après l'initiative socialiste «contre l'abus du secret bancaire et de la puissance des banques», la pression internationale a eu raison du secret bancaire. Les recommandations faites au Parlement sont votées par tous les partis, sauf l'UDC.

## ABANDON DU NUCLÉAIRE

**L'effet Fukushima.** C'est un des enjeux des élections, car le Parlement est très divisé sur la sortie du nucléaire. Décrétée par Doris Leuthard après Fukushima, elle n'a pas vraiment tenu la législature, qui a accouché d'une stratégie énergétique moins ferme. Mais il reste des points à régler. Suspense.

LUC-OLIVIER ERARD



De l'énergie (un peu plus) renouvelable, des trains plus efficaces (dans quelques années), la paix fiscale avec ses voisins, des bénéfices moins taxés, des banques protégées (contre elles-mêmes), une naturalisation (légèrement) plus facile, la limitation du bétonnage. «La législature n'a pas bouleversé le pays», juge Olivier Feller (PLR/VD).

Les conseillers nationaux ont-ils eu l'impression de se tourner les pouces? Nous avons demandé aux 50 députés romands de citer au moins cinq accomplissements de la 49e législature, sans nécessairement se focaliser sur leur bilan personnel. Le résultat: moitié tir groupé, moitié feu d'artifice.

Comme l'explique Isabelle Chevalley, bien empruntée devant tant de dossiers: «Les réussites dont on est le plus fier sont personnelles, mais elles sont petites. Les plus importantes sont toujours le résultat d'un travail d'équipe.»

Le Conseil fédéral a envoyé au Parlement plus de 300 objets. Pas moins de 384 initiatives parlementaires et 100 initiatives cantonales ont aussi été traitées. Sans compter les 2200 interpellations et autant de questions, 2000 motions et postulats et 164 pétitions. En tout, plus de 8000 objets parlementaires sont passés sur les pupitres.

Tout le travail abattu entre 2011 et 2015 n'est pas d'égale importance. Deux dossiers ressortent nettement du lot: ils sont cités, à gauche comme à droite, par plus de la moitié de la trentaine d'élus qui ont répondu: il s'agit de l'assainissement de la place financière

et de la stratégie énergétique.

## Banques propres

L'assainissement de la place financière fut une préoccupation de toute la législature. Le paquet désigne tant l'assistance administrative fiscale que le «too big to fail», les règles imposées aux banques d'importance «systémique» et les recommandations du «Groupe d'action financière».

Pour certains socialistes, cette législature a répondu à un combat de 30 ans. En 1984, une initiative contre le secret bancaire avait échoué devant le peuple par 73%. «Les deux tiers du chemin vers une place financière propre sont faits», assure Roger Nordmann (PS/VD)

Une partie de la droite s'est fait une raison: «L'adoption des règles 'too big to fail' a sécurisé les banques systémiques, tout en alourdissant l'exercice du métier pour les petites banques» dit Dominique de Bu-



Hauptausgabe

L'Express/Feuille d'avis de Neuchâtel  
2001 Neuchâtel  
032/ 723 53 01  
www.lexpress.ch

Medienart: Print  
Medientyp: Tages- und Wochenpresse  
Auflage: 18'431  
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 999.217  
Abo-Nr.: 1095889  
Seite: 15  
Fläche: 72'463 mm<sup>2</sup>

man (PDC/FR) pour qui la «*lourdeur des contrôles*» pose un risque de «*perte de compétitivité*».

Le rejet de la Lex USA, quand le Parlement rembarre le Conseil fédéral en juin 2013 et laisse les banques se débrouiller avec le fisc américain, est aussi mentionné.

### Nucléaire atomisé

Le deuxième objet le plus cité est la stratégie énergétique 2050. Initiée par la ministre PDC Doris Leuthard, elle vise à abandonner l'énergie nucléaire, et diminuer l'usage des énergies fossiles. Une réforme qui a «*marqué la législation*», estime le président du PDC Christophe Darbelley (VS). Pour lui, la sortie du nucléaire est «*en bonne voie*». Le projet, retouché au Parlement, doit encore faire un aller-retour entre les chambres. Au regret des Verts et du PS, il a été édulcoré, s'agissant de la fermeture des centrales nucléaires.

### Rail en bonne voie

En 2013, l'Initiative populaire des Verts et des associations de mobilité douce devient Faif (Pour Financement et aménagement des infrastructures ferroviaires). Ce vaste projet de financement du rail est le troisième objet le plus cité. Il est cependant loin derrière les deux autres, les élus de droite étant rares à le mettre en avant. Il a réussi pourtant à se tailler une grosse majorité du Parlement, tout en contentant les initiants qui ont retiré

leur propre texte.

Ensuite, le peuple a accepté ce dossier en votation populaire. Dans certains cantons, il a même recueilli le soutien de tous les partis. En dehors de ces trois sujets, les réponses sont très diverses: une trentaine d'autres sujets sont évoqués. Une loi peu mentionnée mais réellement «*multipartite*», c'est celle sur l'asile (présente dans les réponses de 4 partis, bien sûr hors UDC, qui l'attaque par référendum). «*Si cette réforme devait se révéler efficace, elle pourrait modifier en profondeur la problématique de l'asile*», estime Olivier Feller.

Une autre évolution se dessine, sur les questions de société: autorisation du diagnostic préimplantatoire, lutte contre l'homophobie, naturalisation facilitée des petits-enfants d'immigrés, adoption pour les couples non mariés, surveillance de l'assurance maladie. Dans cette ambiance, le travail a débuté en faveur d'un congé paternité. «*Un petit progrès, mais le signe que les choses bougent*» relève Adèle Thorens (VD), coprésidente des Verts.

Dans le domaine pénal, est signalé aussi à droite et à gauche, le retour des courtes peines de prison.

Enfin, la décision d'un second tube pour le Gothard n'est mentionnée que par ceux qui se réjouissent de la tenue d'un référendum. ☺

### QUI FAIT LA LOI ICI?

Le Parlement légifère, c'est son travail. Mais ce n'est pas toujours de ses membres que vient l'initiative de créer ou de modifier une loi.

La plupart du temps, c'est l'administration, et le Conseil fédéral, qui lancent un dossier dans l'arène. C'est le cas pour 114 lois initiées lors de la 49e législature, les conseillers nationaux et les sénateurs étant à l'origine de 37 lois, soit pas tout à fait un quart des textes. Cette proportion a toutefois tendance à augmenter.

Lors de la 42e législature, qui a commencé en 1983, le Parlement n'avait été à l'origine du processus législatif que pour 8% des lois.

Quant au temps que met le Parlement pour terminer une loi, il a tendance à s'allonger.

Entre la législature débutée en 1991 et celle qui se termine, le temps moyen pour «*sortir*» une loi fédérale est passé de 342 jours en moyenne à 495 jours.

Certaines interventions ont des carrières parlementaires beaucoup plus longues... Comme l'indiquent les statistiques du Parlement, la plus ancienne motion traitée durant la 49e législature datait de 2004.

Ayant pour objet les véhicules polluants, elle a tellement traîné que même son auteur, Luc Recordon, passé du National aux Etats entre-temps, a bien dû se résoudre, la situation ayant changé, à prier ses collègues de classer son intervention. ☺



Hauptausgabe

L'Express/Feuille d'avis de Neuchâtel  
 2001 Neuchâtel  
 032/ 723 53 01  
 www.lexpress.ch

Medienart: Print  
 Medientyp: Tages- und Wochenpresse  
 Auflage: 18'431  
 Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 999.217  
 Abo-Nr.: 1095889  
 Seite: 15  
 Fläche: 72'463 mm<sup>2</sup>

## Des regrets, aussi

C'est la nature du travail parlementaire suisse: on ne peut gagner qu'en forgeant des majorités, parfois entre partis antagonistes. Mais l'UDC soigne une stature «d'opposition». La question posée à tous y a trouvé des réponses très différentes: bien que le groupe ait figuré dans certaines majorités, les dossiers cités par les élus du camp vert sombre sont tous des «reculs»: la loi sur l'asile, au premier chef: pour Yves Nydegger elle «*coûtera cher et ne résoudra pas le chaos actuel*». Quant à la législation bancaire, elle constitue «*une atteinte à la vie privée*». Pour Jean-François Rime, c'est la politique agricole qui «*part dans la mauvaise direction: on paye pour des bancs et des petites fleurs*». Guy Parmelin, lui, regrette «*une stratégie énergétique qui fragilise l'économie*».

Bien sûr, tous les groupes ont leurs dossiers qui fâchent. De la part de la gauche, c'est le fait de n'avoir pas pu contrer l'initiative «contre l'immigration de masse», et l'imposition des entreprises. «*Les difficultés des finances publiques sont aussi dues à cette réforme coûteuse et inutile*», estime Jean Christophe Schwaab (PS/VD). Jacques-André Maire regrette, lui, le durcissement des lois sur le chômage et l'asile. Au PDC, c'est l'aménagement du territoire qui a mal passé, mais aussi le refus du Parlement de soutenir l'initiative «non à la pénalisation du mariage».



KEYSTONE

### FINANCEMENT DES TRANSPORTS

**L'autre 9 février.** Début 2014, Parlement et gouvernement échouent à convaincre le peuple de rejeter l'initiative sur l'immigration de masse. Mais ils gagnent un «oui» pour le contre-projet à l'initiative verte pour les transports publics, qui avait été voté par les chambres à une très large majorité.